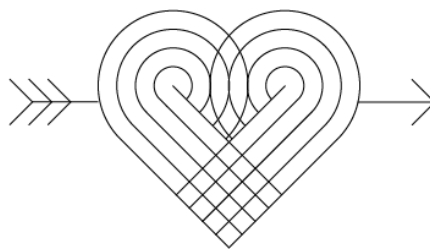


# La Fabrique de Formation



## Rémunérer sa polyactivité

*Artistes, Auteurs et Entrepreneurs : Focus sur les différents modes de rémunération et leurs articulations autour de la poly-activité*

A l'heure ou de plus en plus d'entrepreneurs s'autoproduisent et/ou exercent de nombreuses activités simultanément, il était important de dresser un focus sur les modes de rémunération, les obligations à respecter, les aspects déclaratifs ainsi que leurs articulations dans un modèle poly-actif.

### INTERVENANTS

#### ERIC HAINAUT

Eric Hainaut est Expert-Comptable, Commissaire aux Comptes. Il a fondé il y a plus de 25 ans le cabinet Com'Com, leader sur le secteur des ICC. Il publie de nombreuses fiches experts ([www.comcom.fr](http://www.comcom.fr)) et est également l'auteur d'un ouvrage de référence « Comment trouver des financements dans les entreprises culturelles ». Aujourd'hui ce sont plus de 3000 Entreprises et 500 auteurs que Com'Com accompagne à l'aide de ses 100 collaborateurs.

### OBJECTIFS DE FORMATION

- Définir les modes de rémunération selon ses activités
- Connaître les obligations à respecter
- Connaître les aspects déclaratifs adéquats

**1 jours (6h), A distance (Zoom)**

**20 novembre 2025**

## CONDITIONS DE PARTICIPATION OU PRÉREQUIS

- Aucun

## CONTENUS

### Les modes de rémunération

- Présentation des différentes problématiques relatives aux modes de rémunération,
- Définir les modes de rémunération et leur application : les droits d'auteurs, les redevances, les honoraires, les salaires permanents, intermittents et les micro-entrepreneurs
- Présentation des différentes problématiques que soulève la poly-activité (intermittence du spectacle, droits d'auteurs, cumul avec la création d'une société)

### Les enjeux de la polyactivité

- La polyactivité dans le monde associatif
- France Travail et la polyactivité
- Influence de la polyactivité sur les impôts et les cotisations sociales
- La polyactivité et le portage salarial

## POSITIONNEMENT / SUIVI DE L'EXECUTION

- Entretien téléphonique préalable.
- Questionnaire pédagogique de positionnement : besoins, attentes, acquis existants recueillis en amont de la formation.
- Feuilles de présences signées par les stagiaires et les formateurs par demi-journée.

## MODALITÉS TECHNIQUES

- Être muni d'un ordinateur, casque, micro et connexion à internet pour les temps en distanciel
- Une assistance technique et pédagogique est assurée par l'équipe de la Fabrique de formation

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Programme de formation créé en janvier 2024
- La formation est animée en français.
- Méthodes pédagogiques actives et participatives qui alternent apports théoriques, exercices pratiques, études de cas individuelles ou en petits groupes, mises en situation. La formation laisse une large place aux échanges et aux partages d'expériences pour faciliter la mise en perspective avec la pratique professionnelle des participants.
- Exposés et illustrations avec diaporamas et/ou supports pédagogiques individuels.
- Travail de cas pratiques en groupe restreint ou en collectif.
- Mises en situation avec utilisation d'exemples et matrices.
- Exercices interactifs d'application et d'auto-évaluation.
- Transmission d'une e-valise de ressources pédagogiques
- Alternance de théorie (60%) et de mise en application (40%).
- 1 formateur pour 15 stagiaires.
- Le responsable de formation est disponible en amont, tout au long et après la formation pour suivre le déroulement administratif et pédagogique, collectif et individuel.

## ÉVALUATION

- En cours de formation : évaluations formatives pendant les mises en situation débriefées, réalisation d'exercices pratiques, questions orales de compréhension, mises en application
- A l'issue de la formation : bilan à chaud et bilan à froid

## VALIDATION

- Remise d'une attestation de fin de stage et/ou certificat de réalisation.

## INFORMATIONS PRATIQUES

### PUBLIC

Porteurs de projets du secteur artistique et culturel notamment des ICC

### EFFECTIFS

- 15 maximum par session.

### TARIFS ET INSCRIPTION

- 240 euros par participant (selon votre situation, les tarifs peuvent varier, n'hésitez pas à nous contacter).
- Arsud n'est pas assujetti à la TVA pour son activité de formation.
- Formation non éligible au CPF.
- Inscriptions jusqu'à 5 jours avant le démarrage, en fonction des places disponibles.
- Comment s'inscrire : par téléphone, par mail ou par le site. Inscription validée à réception d'une fiche d'inscription complétée et d'une convention de formation signée.

### HORAIRES ET DURÉE

Classes des Jours 1 6h00 (9h30-12h30 et 14h-17h).

Durée totale : 6 heures en distanciel

### ACCESSIBILITÉ

Nos locaux répondent aux normes ERP ainsi qu'aux normes d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. L'équipe est à votre écoute pour étudier la faisabilité et l'adaptation nécessaire éventuelle : [fabriqueformation@arsud-regionsud.com](mailto:fabriqueformation@arsud-regionsud.com) Référent handicap : Linda TALI ([l.tali@arsud-regionsud.com](mailto:l.tali@arsud-regionsud.com))

### CONTACT

Magali BLAIN, responsable du service Accompagnement, ressources numériques et formation

Anne MARSETTI, responsable pédagogique : [a.marsetti@arsud-regionsud.com](mailto:a.marsetti@arsud-regionsud.com) - 06 10 07 60 90

Linda TALI, responsable conseil et parcours de formation : [l.tali@arsud-regionsud.com](mailto:l.tali@arsud-regionsud.com) - 06 76 35 40 50

Marie-Hélène DOSTES, gestionnaire administrative : [mh.dostes@arsud-regionsud.com](mailto:mh.dostes@arsud-regionsud.com) - 06 17 72 87 27

### LIEU DE FORMATION

Bouc-Bel-Air